

Université du Québec à Trois-Rivières
Département d'études en loisir, culture et tourisme

Pour la reconnaissance du loisir culturel au Québec

Mémoire déposé au ministre de la Culture et des Communications du Québec
dans le cadre de la consultation publique sur
le renouvellement de la politique culturelle du Québec



26 août 2016

Table des matières

Résumé.....	3
Introduction.....	4
Partie 1 : Mission, vision et valeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.....	5
1.1 Contribution à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité.....	5
1.2 Contribution du Département d'études en loisir, culture et tourisme.....	6
1.3 L'étude de la culture et du loisir culturel.....	7
1.4 La formation des intervenants et des médiateurs culturels.....	8
Partie 2 : Pour une politique culturelle progressive.....	10
2.1 Le bilan des retombées de la première politique culturelle québécoise.....	10
2.2 Plus qu'un « lifting », une refonte de la politique.....	11
2.3 Documenter l'accessibilité et la participation des citoyens aux arts et à la culture.....	12
2.4 Recommandations.....	13
Partie 3 : Le loisir culturel et la réalisation de la mission et de la vision du ministère de la Culture et des Communications du Québec.....	14
3.1 Le loisir culturel comme outil de démocratisation et de démocratie de la culture.....	14
3.2 Le loisir culturel comme moyen d'expression de la citoyenneté culturelle.....	14
3.3 Le loisir culturel comme contribution de la société civile.....	15
3.4 Recommandations.....	15
Partie 4 : Culture-éducation : une entente interministérielle à bonifier.....	16
4.1 Les orientations gouvernementales.....	16
4.2 La formation et le contexte de travail de l'enseignant.....	16
4.3 L'offre culturelle, un état des lieux.....	17
4.4 Recommandations.....	18
Références.....	19

Résumé

Le Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières propose au ministère de la Culture et des Communications du Québec une vision élargie de l'intervention de l'État dans le domaine des arts et de la culture, par une refonte en profondeur de l'actuelle politique culturelle. Plus qu'un « lifting », il s'agit de repenser les fondements qui la constituent en faisant une plus large et juste place aux acteurs permettant notamment l'émergence d'initiatives culturelles citoyennes, par l'inclusion de l'univers du loisir culturel au système culturel québécois et par une meilleure prise en compte du lien culture-éducation, du préscolaire jusqu'à l'universitaire, etc. Parmi ses préoccupations, le MCCQ doit notamment permettre un véritable alignement avec ses autres politiques, programmes et stratégies, dont l'*Agenda 21 de la culture*, le *Plan culturel numérique*, le *Plan d'action sur le livre*, etc. Cet alignement doit être envisagé dans le but d'assurer davantage une intervention concertée et rassembleuse, des paliers locaux jusqu'à l'international. Véritable projet de société, la nouvelle politique doit représenter le pilier sur lequel s'édifie le devenir culturel du Québec. Ce devenir passe indéniablement par les deux réseaux de sociabilité significatifs que sont la famille et l'école. Pour y arriver, ce sont de nouvelles avenues, notamment de formation et de recherche, qui sont proposées au ministère. Nous sommes persuadés que de nombreuses voix s'élèveront dans la société, soit pour décrier, soit pour encourager les nouvelles orientations préconisées. Chez les opposants, nous anticipons une vaste offensive des milieux de la pratique professionnelle des arts, qui tient à conserver une certaine « chasse-gardée » et un statut professionnel durement acquis. Alors que les défenseurs viendront de toutes les couches de la société, « des gens tout à fait ordinaires », pour plaider en faveur d'une réelle démocratisation et démocratie de la culture au Québec. C'est donc à un exercice périlleux, voire courageux, auquel nous convions le ministre de la Culture du Québec, afin de reconnaître la contribution du réseau associatif d'amateurs du loisir culturel, sans toutefois mettre en péril les structures artistiques professionnelles en place. Enfin, seule une connaissance mieux documentée, par un solide programme de formation et de recherche sur les facteurs qui favorisent ou entravent l'accès et la participation citoyenne aux arts et à la culture peut, selon nous, garantir ce devenir. C'est dans ce foisonnement d'idées, de concepts et de problématiques, relatifs à l'enseignement et à la recherche que le DÉLCT entend contribuer aux réflexions et aux débats sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Responsable de la rédaction

Maryse Paquin, professeure titulaire

Coresponsables

Rosaire Garon, professeur associé
Gaëlle Lemasson, professeure régulière
Gilles Pronovost, professeur émérite

Avec la collaboration de :

Marie-Claude Lapointe, professeure régulière

Introduction

Le Département d'études en loisir, culture et tourisme (DÉLCT) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) est interpellé par la réflexion et les débats que suscite la consultation publique, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), initiée relativement au projet de renouvellement de la politique culturelle du Québec, intitulée : « Un nouveau chapitre culturel pour le Québec ». Notamment, le DÉLCT désire contribuer au questionnement soulevé par le document de consultation et désire participer à ce vaste chantier portant sur les diverses problématiques liées à la culture et au loisir culturel. Un membre du corps professoral de ce département a, dans un premier temps, pris part à la consultation pour la région du Centre-du-Québec, qui s'est tenue le 30 juin 2016, à Victoriaville. À cette occasion, la professeure titulaire Maryse Paquin a exprimé le bien-fondé d'un tel projet, mais également ses préoccupations en regard de la nécessité de mieux reconnaître le loisir culturel au Québec. À la suite de cette intervention, des professeurs du Département d'études en loisir, culture et tourisme ont rédigé et déposé le présent mémoire visant à dresser l'historique et un état des lieux sommaire de l'intervention en culture et en loisir culturel au Québec, tout en mettant en avant les grands défis qui attendent le domaine. Ce texte, rédigé par les professeurs réguliers, associé et émérite de ce département, tente d'exposer l'importance de la recherche et de la formation universitaire dans la perspective de l'application de cette future politique et dresse une série de recommandations en découlant.

Avant d'évoquer certains fondements et autres valeurs inhérentes à la formation et à la recherche dans le domaine de la culture et du loisir culturel au Québec, il nous apparaît utile de rappeler plusieurs étapes charnières ayant mené au présent projet de renouvellement, comme il est cité dans le récent ouvrage de Grandmont (2016) : *La culture, un capital à faire fructifier*. Dans un premier temps, il est important de rappeler que le développement de la culture et du loisir culturel sont nés, au Québec, « [d]e la société civile historiquement animée par le Clergé. [...] Ainsi, la vie culturelle n'a pas débuté avec le 20^e siècle, puisqu'elle a toujours existé » (p. 2), mais s'est organisée en marge de l'instauration du premier Secrétariat de la province (1919), dirigé à l'époque par Athanase David, de même que du premier ministère des Affaires culturelles, géré par Georges-Émile Lapalme (1961). Puis, en lien avec les premiers gestes posés dans le soutien aux arts et à la culture, le Québec assiste à de nombreuses réformes de l'État provincial en cette matière. La culture connaît différentes phases d'évolution et de mutation marquées notamment par : la Loi sur les biens culturels (1972), le Livre vert de Jean-Paul L'Allier (1976), le Livre blanc de Camille Laurin (1978), l'adoption de lois sur le statut de l'artiste (1987-1988), la première politique culturelle de Liza Frulla-Hébert (1992), ayant mené notamment à la création du Conseil des arts et des lettres du Québec (1994), de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et aux Ententes de développement culturel avec les municipalités du Québec (1995). Notons également l'entrée en vigueur du Protocole d'entente Culture-Éducation (1997) ayant marqué le coup d'envoi aux collaborations interministérielles, de même que la Loi sur le patrimoine culturel (2012). Sans être exhaustives, toutes ces réformes, au travers de ces différentes dates-clés et étapes charnières, ont contribué à façonner le développement des arts et de la culture au Québec. À ce titre, il ne faut pas perdre de vue que l'action publique en culture est intimement liée aux préoccupations et aux actions de ses citoyens et ne peut être envisagée sans l'appui de leurs initiatives dans la communauté. En vue de les faciliter, ce sont les intervenants et les médiateurs culturels professionnels, en partie formés par le DÉLCT de l'UQTR, qui sont chargés de les encadrer.

Partie 1

Mission, vision et valeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Savoir, Surprendre¹. Telle est la signature de l'UQTR depuis 2011. Par celle-ci, l'institution désire se positionner comme un établissement universitaire qui sait surprendre ses différentes clientèles et se démarquer par la qualité de ses réalisations, de ses installations et de ses programmes d'études et de recherche voués au développement du savoir.

1.1 Contribution à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité

Fondée en 1969, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) accueille, en 2016, 15 000 étudiants dans un environnement dynamique, agréable, au cœur d'un grand campus ceinturé d'espaces verts². Un éventail de 300 programmes de formation³, du premier au troisième cycle universitaire est proposé, dont plusieurs sont uniques à l'échelle québécoise, voire dans le monde francophone. C'est notamment le cas des programmes offerts par le DÉLCT (baccalauréat, DESS, maîtrises, programmes courts)⁴.

Avec l'enseignement, la recherche constitue l'une des deux missions fondamentales de l'UQTR. Pour en assurer le déploiement, elle offre à ses membres un environnement de recherche de qualité⁵. Ses réalisations en recherche lui valent d'être aujourd'hui classée parmi les universités canadiennes les plus actives en recherche (31^e place au classement Research Infosource Inc. 2015)⁶. À ce titre, l'UQTR accrédite 54 unités de recherche (instituts, centres, groupes, laboratoires et chaires)⁷, dont le Laboratoire en loisir et vie communautaire⁸ et l'Observatoire québécois du loisir⁹, reconnus institutionnellement, mais également actifs au plan local, national et international.

L'UQTR se distingue également parmi les autres universités québécoises, en offrant un climat organisationnel aux dimensions humaines, en étant le premier campus durable au Canada et par son centre d'activités physiques à la fine pointe de la modernité dans le monde francophone¹⁰. De plus, elle s'est récemment dotée d'un campus à Drummondville¹¹, dans le but de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la clientèle du Centre-du-Québec. Enfin, l'UQTR collabore au développement socio-économique et culturel du Québec en tissant des liens étroits avec les acteurs du milieu, en mettant à profit son réseau d'expertises professorales, et ce, en vue de contribuer à surmonter les défis de la société.

¹ http://www.uqtr.ca/media/Comm2011/Avril/Lanc_image_marque.pdf

² <http://www.uqtr.ca/futuretudiant/>

³ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pgmw000.afficher_page_accueil?owa_type=P

⁴ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=2308

⁵ <http://www.uqtr.ca/recherche/>

⁶ http://www.researchinfosource.com/pdf/CIL_Top_50_research_universities_2015.pdf

⁷ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1147&owa_no_fiche=39&owa_apercu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=

⁸ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=170&owa_no_fiche=293

⁹ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=170&owa_no_fiche=424&owa_apercu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=

¹⁰ <http://caps.uqtr.ca/wpcaps/>

¹¹ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=3655

1.2 Contribution du Département d'études en loisir, culture et tourisme

Depuis sa création, l'UQTR offre un baccalauréat en récréologie, devenu baccalauréat en loisir, culture et tourisme, en 2001. En 1976 était créée la maîtrise en sciences du loisir, devenue la maîtrise en loisir, culture et tourisme, en 1994. De telles modifications reflètent l'élargissement des perspectives de recherche en fonction d'une problématique du loisir qui tient davantage compte de ses dimensions culturelle et récréotouristique. Le DÉLCT offre actuellement 12 programmes de formation¹², au premier et deuxième cycle d'études. Il est également engagé dans un processus de création d'un programme de doctorat et d'une chaire de recherche. Il accueille plus de 350 étudiants au service desquels se trouve un corps professoral composé de 12 professeurs réguliers¹³. À ce titre, le DÉLCT se révèle être le seul à offrir un programme universitaire dédié aux futurs professionnels œuvrant dans les secteurs du loisir, des arts et de la culture, du tourisme, de la santé, pour ne nommer que ceux-là.

Par ailleurs, le taux de placement sur le marché de l'emploi est parmi les meilleurs de l'UQTR avec 93,8 %¹⁴ chez les finissants du baccalauréat en loisir, culture et tourisme, six mois après l'obtention de leur diplôme (Relance, 2014)¹⁵. Au fil du temps, les professeurs du département se sont insérés dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux, et ont développé des collaborations avec d'autres professeurs aux quatre coins du globe¹⁶. À ce titre, huit ententes de partenariat d'enseignement et de recherche sont conclues avec des universités étrangères¹⁷. De plus, les professeurs du Département participent au développement du loisir, de la culture et du tourisme au Québec en adhérant à des associations professionnelles, en établissant des contacts réguliers avec des décideurs municipaux, régionaux et gouvernementaux, et en étant associés, parfois de très près, au développement de politiques de loisir, de politiques de développement culturel et de politiques de développement touristique régional. À ce titre, le Département assure la publication de trois revues scientifiques bilingues : *Loisir & Société*¹⁸, *Recherches qualitatives*¹⁹ et *Tourisme & Territoires*²⁰. Enfin, dirigée par deux professeurs du Département et publiée par les Presses de l'Université du Québec, la collection *Temps libre et culture*²¹ compte une douzaine d'ouvrages. Cette collection a permis la publication d'ouvrages à l'intention des étudiants universitaires et des professionnels en exercice. Par exemple, quelques ouvrages traitent des politiques publiques; d'autres traitent de temps sociaux et des pratiques culturelles, de l'écotourisme, des jeunes, des industries culturelles, etc. Enfin, au cours de la période 2010-2016, plus de 200 étudiants ont été supervisés et évalués par les professeurs du DÉLCT, qui ont publié plus de 300 articles, monographies et autres rapports de recherche, prononcé plus de 300 conférences, pour lesquels ils ont obtenu plus de 3 M\$ en subventions et contrats de recherche.

¹² https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pgmw000.afficher_resultats_domaine?owa_cd_pres_web=SS

¹³ [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/genw050.afficher_fiche_secteur?owa_contexte=\\$2308-18&owa_cd_secteur=0400&owa_cd_fonction=1](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/genw050.afficher_fiche_secteur?owa_contexte=$2308-18&owa_cd_secteur=0400&owa_cd_fonction=1)

¹⁴ Le taux global pour l'UQTR, en 2014, est de 93 %.

¹⁵ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC483/F1006666910_Relance_2014_Bacc_version_finale.pdf

¹⁶ [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/genw050.afficher_fiche_secteur?owa_contexte=\\$2308-46&owa_cd_secteur=0400&owa_cd_fonction=41](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/genw050.afficher_fiche_secteur?owa_contexte=$2308-46&owa_cd_secteur=0400&owa_cd_fonction=41)

¹⁷ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=2308&owa_no_fiche=47&owa_aperçu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=

¹⁸ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=170&owa_no_fiche=335

¹⁹ <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

²⁰ <http://papyrus.uqtr.ca/ojs/index.php/tourter>

²¹ <http://www.puq.ca/catalogue/collections/liste-temps-libre-culture-11.html>

1.3 L'étude de la culture et du loisir culturel

L'étude de la culture et du loisir culturel porte sur des sujets aussi variés que le temps libre, les activités, lieux et événements, espaces, structures et infrastructures culturelles, les ressources (humaines, financières et techniques) œuvrant dans le secteur, la vie quotidienne dans tous ses aspects (les manières d'être et de vivre) et les œuvres de l'esprit qui leur sont associées. On y retrouve aussi l'étude des valeurs éducatives diffusées dans l'ensemble de la société : l'accès et la participation aux arts et à la culture, les aspirations des jeunes, celles des femmes sur le marché du travail, des nouveaux retraités, des médias (non seulement sous l'angle des « industries culturelles », mais aussi celui des usages). L'élargissement du spectre des études menées autour de la culture et du loisir culturel, qui a débuté modestement par des questions centrées sur l'encadrement des jeunes et l'aménagement urbain (parcs, centres de loisir, tout particulièrement), a littéralement, au fil du temps et de son évolution, été enrichi par des questions interculturelles, touristiques et environnementales, d'accès et de participation citoyenne, de vie démocratique, de perspectives sur le développement social et le développement des communautés. Sans s'y limiter, ces sujets témoignent du foisonnement d'idées, de leur richesse ainsi que les développements qu'a connus ce champ d'études depuis les années 30.

S'agissant de la dimension culturelle, l'angle choisi dans les programmes actuels de formation du DÉLCT porte moins sur les industries et les entreprises culturelles, que sur les individus, l'expérience vécue, le développement personnel et social, en lien avec l'importance et la signification de l'art et la culture dans les sociétés contemporaines. Dans cette perspective, l'étude de la culture et du loisir culturel se justifie dans la mesure où elle fait appel à un vaste corpus de connaissances – anthropologiques, sociologiques, urbaines, économiques –, aux mêmes pratiques – recherche d'expériences nouvelles, d'évasion, d'apprentissage, de détente –, et aux environnements ou équipements que sont les lieux ou les événements culturels, tels que les musées, les festivals ou les spectacles en salles, pour ne nommer que ceux-là.

De nouveaux enjeux de connaissance pour la société

Les significations et les contenus de ce qui était appelé « loisir », il y a à peine quelques décennies, se sont transformés et se sont diversifiés : de la « civilisation du loisir » aux modes de vie; des « activités de loisir » traditionnelles à des pratiques multifonctions qui débordent sur les questions identitaires, environnementales, culturelles, voire interculturelles; des significations classiques de détente et de divertissement aux questions de santé, de bien-être et de mobilité. Les catégories classiques de « public », de « spectateur », de « créateur », par exemple, doivent être révisées, ne serait-ce que par les modes de plus en plus diversifiés d'accès et de participation culturels, notamment avec la montée du numérique, en raison de l'importance croissante des pratiques culturelles en amateur, de la porosité des temps sociaux et de la difficulté de distinguer entre le touriste, le nomade urbain et l'aventurier dans sa propre culture. Bref, celui qui « pratique une activité culturelle », qui en fait l'expérience, ne se laisse plus saisir dans les catégories de « participant » ou de « public », il peut être curieux, mobile et sédentaire tout à la fois, se mouvoir dans un univers réel ou virtuel, multiplier les lieux d'action culturelle, faire preuve de stratégies et de résistance, insister tant sur le contexte d'une activité que sur son contenu²².

²² Voir l'étude récente de la *James Irvine Foundation*, Brown, A. S., & J. L. Novak-Leonard (2011). *Getting In On the Act. How arts groups are creating opportunities for active participation*. California : JIF. (http://irvine.org/ndex.php?option=com_content&view=article&id=1286&Itemid=941)

Un autre enjeu de connaissance sociétal est celui de l'approfondissement des liens théoriques et pratiques entre loisir, culture et tourisme, à partir des problématiques fondamentales des sciences sociales. Indéniablement, l'attention portée aux dynamiques culturelles permet d'enrichir l'étude des fondements du loisir moderne, tout comme l'étude du loisir permet de mieux connaître de nombreux aspects négligés des modes de vie contemporains. De même, l'élargissement des problématiques du loisir à certaines dimensions touristiques permet de tenir compte de dimensions connexes à l'expérience de loisir, autour de la mobilité urbaine et internationale, de la quête d'aventure, de la connaissance d'autres cultures, d'expériences environnementales et écologiques significatives. En de nombreux cas, la distinction entre une expérience dite culturelle et une aventure touristique demeure ténue et n'a pas de réelle portée heuristique. Le défi est de maintenir un regard croisé entre loisir, culture et tourisme, appuyé sur les fondamentaux des sciences sociales, de manière à enrichir la connaissance de l'un et l'autre phénomène.

Il y a aussi un enjeu de politiques. L'expansion de l'offre de biens, de services et d'activités, la volatilité de la « demande », la diversification croissante des attentes et des motivations, des distinctions parfois imprécises entre créateurs et spectateurs, entre amateurs et professionnels, la désaffection de certaines pratiques et la montée d'activités innovantes, notamment du numérique, font en sorte que l'articulation entre l'offre et la demande est plus incertaine et que les pouvoirs publics doivent pratiquement réinventer leurs politiques. Cela est aussi vrai des politiques culturelles que des politiques urbaines ou touristiques²³. L'utilisation massive des technologies et des médias sociaux pose également de nouveaux défis, ne serait-ce que par une politique culturelle qui soit pleinement éducative et qui tient compte des comportements de la génération numérique. De même, une offre publique de services en culture et en loisir culturel qui tient compte de l'impact sur le bien-être et la santé, tout comme sur le tourisme et l'environnement, est devenue une dimension cruciale à prendre en compte dans une future politique culturelle.

1.4 La formation des intervenants et des médiateurs culturels

Depuis septembre 2010, le DÉLCT offre un programme court de 2^e cycle en interprétation et médiation culturelle (PC-IMC)²⁴. Ce programme d'études supérieures se distingue des autres qui sont actuellement offerts dans le domaine, par les autres universités québécoises, en étant à distance et en privilégiant une orientation visant le développement professionnel continu du personnel en exercice dans les institutions culturelles du Québec. Puisque les domaines de l'interprétation, et, encore davantage, celui de la médiation culturelle sont relativement récents au Québec (en s'étant développé dans le premier cas, au cours des années 70' et, dans le deuxième cas, au cours des années 90'), l'orientation du PC-IMC s'appuie sur les fondements théoriques et pratiques propres aux deux approches. À ce titre, il réfère à la fois à des modèles généraux d'évolution professionnelle, tout en prenant en compte les conditions professionnelles et personnelles dans lesquelles sont exercées l'interprétation et la médiation culturelle au Québec. Rappelons que cette intervention demeure cruciale, particulièrement dans les régions éloignées des grands centres urbains, là où l'on note les plus grandes difficultés d'accès et de participation aux arts et à la culture chez les citoyens.

²³ Dans le cas des politiques culturelles, voir le bilan récent de Saint-Pierre, D. et Audet, C. (sous la dir. de). (2010). *Tendances et défis des politiques culturelles : cas nationaux en perspective - France – Angleterre – États-Unis – Allemagne – Espagne – Belgique – Suisse - Suède – Québec – Pays de Galles et Écosse – Les organisations internationales*. Québec : Presses de l'Université Laval.

²⁴ https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pgmw001?owa_cd_pgm=0530

La formation d'études supérieures en interprétation et médiation culturelle vise ainsi à fournir des outils conceptuels et méthodologiques aux apprenants, en vue de leur permettre d'améliorer en permanence leurs pratiques, en plus d'adapter celles-ci aux changements d'environnements, d'approches, de stratégies et de problématiques. À ce titre, elle représente un cheminement professionnel et social par l'accompagnement, bien davantage qu'une trajectoire académique. À ce jour, près de quatre-vingts étudiants se sont inscrits à l'un ou l'autre des cours de ce programme, voire au programme tout entier pour en être diplômés²⁵. Les profils de formation sont très variés et, sans s'y restreindre, sont suivis en majorité par les professionnels suivants :

- Les bibliothécaires qui se tournent de plus en plus vers les activités de médiation culturelle;
- Les enseignants qui désirent parfaire leur rôle de « passeur culturel », tel qu'identifié dans l'Énoncé de politique éducative du ministère de l'Éducation (1997), *L'école, tout un programme*, sur lequel s'appuie la dernière réforme de l'enseignement au Québec;
- Les intervenants municipaux œuvrant au sein d'un service des arts et de la culture, qui ont la charge de développer des circuits patrimoniaux, une programmation d'activités culturelles, etc.;
- Les historiens dans les sociétés d'histoire et organismes de mise en valeur du patrimoine qui désirent s'ouvrir au public;
- Les muséologues qui désirent approfondir et diversifier leur offre d'activités d'interprétation et de médiation culturelle;
- Les organisateurs de festivals et d'événements culturels qui sont préoccupés par la qualité de leur programmation;
- Les professionnels œuvrant dans les lieux et les sites historiques ou archéologiques qui veulent mettre sur pied des activités reliées à l'éducation muséale et patrimoniale.

Au travers d'activités de formation, les étudiants inscrits au PC-IMC sont amenés à concevoir, à analyser et à mettre en œuvre des plans d'interprétation et de médiation culturelle, ainsi que des programmes d'animation et d'éducation s'adressant à divers publics. Afin de mieux saisir la complexité du domaine, ils approfondissent leurs connaissances de l'interprétation et de la médiation culturelle par l'étude de concepts liés à la représentation culturelle, tels que l'expression identitaire, la transmission et l'appropriation de la culture. À ce titre, l'interprétation et la médiation culturelle sont abordées sous l'angle d'une méthode de transfert, de mise en valeur et de diffusion auprès des divers publics, et ce, dans différents lieux, sites, événements et organisations à vocation culturelle, historique et patrimoniale au Québec. Enfin, le développement culturel est abordé sous l'angle de la pédagogie et de l'éducation par l'analyse, la conception et la mise en œuvre de programmes d'animation et d'éducation destinés aux divers publics des institutions scolaires et culturelles québécoises. En somme, si la formation continue d'études supérieures offerte à distance par l'UQTR permet aux étudiants d'amorcer la réflexion critique, tant au plan des théories que des pratiques professionnelles en interprétation et médiation culturelle, de même que de développer une identité et une autonomisation intellectuelle et professionnelle fortes, ceux-ci sont conviés à les approfondir, par la suite, tout au long de leur carrière professionnelle.

²⁵ Le Programme court de 2^e cycle à distance Interprétation et médiation culturelle compte actuellement 21 diplômés.

Partie 2

Pour une politique culturelle progressive

L'invitation du MCCQ à réfléchir collectivement sur le contenu de la prochaine politique culturelle s'inscrit dans une démarche démocratique où les différents intervenants expriment leur conception de la culture, de l'action gouvernementale, d'une projection de la culture à laquelle ils aspirent et des attentes qu'ils ont à son égard. Cette démarche est très courageuse. Comme le soulignent Matarasso et Landry (1999), « [l]'élaboration et la gestion de la politique culturelle figurent parmi les aspects les plus complexes de l'action des pouvoirs publics aujourd'hui, représentant une sorte de travail d'équilibriste, non pas seulement entre les priorités concurrentes, comme dans d'autres domaines, mais entre les points de vue opposés sur le rôle de la culture dans la société » (p. 65). On comprend bien que, tous, dans cette démarche, n'ont pas le même pouvoir de représentation de leurs aspirations et de leurs attentes. Tout exercice de consultation, et davantage s'il touche des intérêts corporatistes, soulève un rapport de force entre les acteurs. Certains disposent de moyens pour faire valoir leurs points de vue et leurs revendications, forts et hauts, tant sur la place publique que dans les médias, alors que d'autres, avec peu de ressources, ont une représentation timide et limitée, lorsqu'ils ne se résignent pas tout simplement au mutisme devant leur marginalité.

Le DÉLCT, dont la mission première est de former des professionnels qui interviennent, notamment dans les organismes culturels et auprès des citoyens en général, est sensible à l'éveil de l'intérêt culturel et socioculturel, de même qu'à l'accès et à la participation citoyenne. Il se préoccupe également des groupes sociaux traditionnellement étrangers à la culture, des non publics, des rejetés, des marginaux ou des exclus²⁶. L'intervention et la médiation culturelle font partie de ses objectifs d'enseignement et de recherche. À ce titre, le DÉLCT se soucie de l'aménagement du contexte futur dans lequel évolueront ces professionnels et souhaite qu'ils rencontrent les appuis nécessaires au bon exercice de leur profession, et ce, pour le mieux-être des citoyens, peu importe leurs conditions. L'enseignement et les travaux de recherche menés sur l'intervention et la médiation culturelle amènent ainsi à privilégier certains vecteurs d'action que la nouvelle politique pourrait privilégier, dans l'optique de favoriser plus largement l'émergence d'initiatives culturelles citoyennes. Pour y arriver, plusieurs étapes et démarches apparaissent nécessaires. Parmi elles, le bilan des retombées de la première politique culturelle semble incontournable.

2.1 Le bilan des retombées de la première politique culturelle québécoise

L'établissement du bilan des retombées de la première politique culturelle du Québec, plutôt partiel, tient compte d'une lecture historique de l'action ministérielle. Plusieurs publications permettent d'en tracer la ligne. Mentionnons seulement quelques auteurs qui en ont établi des jalons : Frégault (1976), Saint-Pierre (2003), Garon (1994) et, tout dernièrement, Grandmont (2016). Leur lecture pose toute la question des retombées de la première politique culturelle, de 1992, car un tel exercice d'évaluation n'a pas véritablement eu lieu. Certes, les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) fournissent un grand nombre de statistiques sectorielles, mais ne permettent pas, à partir d'elles, de dégager des tendances générales.

²⁶ Les Français utilisent également l'expression « les empêchés de la culture ».

Par ailleurs, sur la question de l'accès et de la participation citoyenne aux activités culturelles, les enquêtes du MCCQ sur les pratiques culturelles permettent d'avoir des séries de données, sur plusieurs décennies. Celles-ci permettent de dégager quelques tendances concernant l'accès et la participation culturelle, de même que d'en extraire des éléments de problématique. De surcroît, les analyses de données de l'Enquête sur l'emploi du temps, menées par Pronovost (2015), montrent de quelle manière les Québécois organisent leur temps et précisent la place qu'occupent les activités culturelles et de loisir culturel au quotidien. Toutefois, les connaissances acquises demeurent fragmentaires et de nouvelles études et analyses, tant quantitatives que qualitatives, sont nécessaires pour établir le « bilan de santé culturel » des Québécois. C'est à partir de ces outils que sont formulés les constats et recommandations du DÉLCT au MCCQ.

2.2 Plus qu'un « lifting », une refonte de la politique

La politique culturelle de 1992 ne doit pas être seulement rafraîchie, mais repensée en profondeur, compte tenu des changements démographiques, technologiques et des progrès obtenus dans tout le système culturel, particulièrement sous l'effet de la civilisation numérique. Ces préoccupations sont présentes au sein des outils de consultation du MCCQ, publiés à l'occasion du projet de renouvellement de la politique culturelle. Celles-ci s'inspirent largement de l'*Agenda 21 de la culture au Québec*. Même si les grands principes de la politique de 1992 demeurent toujours valides, ils doivent connaître un nouvel aménagement dans le contexte actuel et selon les problématiques d'un développement durable. Une politique culturelle n'est pas un programme d'action gouvernemental, c'est un projet de société auquel sont conviées toutes les parties, tant publiques que civiles. À ce titre, elle doit obtenir un certain consensus des parties qui sauront se l'approprier.

Une prise en compte de la fonction sociale de la culture

Il nous apparaît que la problématique de la culture au Québec réside moins, à l'heure actuelle, dans le développement des structures et infrastructures culturelles que dans l'incorporation de la culture dans le tissu social, afin qu'elle participe au mieux-être collectif. Un regard sur le parcours historique de l'évolution de la culture au Québec et de l'action gouvernementale, principalement par le levier du MCCQ, montre que l'action culturelle des pouvoirs publics doit déroger des avenues traditionnelles. Elle doit notamment prendre un tournant historique, celui de sa réceptivité sociale. C'est pourquoi nous invitons le ministre à adopter une vision élargie de la culture, dans la perspective de la diversité culturelle, une vision inclusive des aspirations des citoyens à vivre leur culture dans un espace où ils se retrouvent eux-mêmes et où ils peuvent construire leur propre identité. À cet égard, les aspirations ne sont pas toujours explicites, mais souvent latentes, comme l'ont montré plusieurs études sur le rôle de l'art et de la culture dans la performance scolaire, la réhabilitation, l'insertion sociale et l'économie sociale. La prise en compte de la fonction sociale de la culture se répercute, inévitablement et positivement, dans l'appareil culturel par la rentabilisation sociale des structures et infrastructures, de même que sur la demande et l'offre culturelles. Mais elle a aussi des effets collatéraux positifs sur la santé mentale, le décrochage scolaire, l'intégration de marginaux et le mieux-être collectif.

Faire de la vie culturelle de tous les Québécois une priorité

En vue d'atténuer les disparités d'accès et de participation dans le tissu social et sur le territoire québécois, les changements apportés à la nouvelle politique doivent être profonds, car la culture n'est pas un vernis appliqué pour le mieux paraître. Elle se situe au cœur même des identités

individuelles et collectives. Toutefois, la vie culturelle n'est pas homogène. Elle ne suit pas nécessairement les codes de l'esthétique, ni même ceux du socialement acceptable et peut sembler provocante pour certains. La liberté d'expression n'est pas seulement quelque chose que l'on doit accorder aux créateurs et aux artistes; elle s'impose impérativement pour le citoyen qui doit meubler sa vie culturelle des éléments dans lesquels il se reconnaît. Il est essentiel, dans notre société démocratique, de reconnaître la diversité des avenues et des méandres que prennent l'accès et la participation culturelle.

Tout comme le champ culturel s'est élargi avec le temps, de même, la pratique culturelle n'a pas échappé à cette transformation. À ce titre, elle suit l'éclatement des hiérarchies culturelles jadis reconnues comme étant les seules à être valorisées, avec le déclin de la culture humaniste et la transformation de la structure des valeurs amenée par le postmodernisme. On assiste ainsi à un effacement progressif de la frontière entre la culture intellectuelle et la culture industrielle, entre la culture classique, la culture populaire et, même, le divertissement. De plus, l'avènement de la culture numérique modifie les enjeux sociaux du champ culturel et des valeurs qui le soutiennent. Les appropriations culturelles ne sont pas égalitaires dans le tissu social. L'exclusion culturelle n'a pas été éradiquée avec la multiplication des établissements culturels, avec la diversification de l'offre, ni avec les autres mesures destinées à favoriser l'accès et la participation citoyenne. En outre, la culture numérique, qui est venue ajouter un nouvel étage civilisationnel à la culture, s'accompagne de plusieurs clivages, selon la génération d'appartenance, le capital économique, le capital scolaire et le capital social. On assiste donc à une complexification de la problématique d'accès et de participation citoyenne à la culture.

2.3 Documenter l'accessibilité et la participation des citoyens aux arts et à la culture

Enquête après enquête, les données sur les pratiques culturelles au Québec montrent qu'une part importante des citoyens participe peu ou pas à la vie culturelle. Est-ce une question d'accessibilité? Est-ce que d'autres facteurs sont en cause, limitant la participation? Nous ne savons que peu de choses sur l'accessibilité des équipements culturels publics ou sur la perception que les citoyens ont de celle-ci. Par contre, nous savons que la pratique d'activités culturelles est fortement liée au capital scolaire, à la génération, à l'héritage culturel familial, ainsi qu'à la situation par rapport au marché du travail. S'il est impossible d'intervenir sur certains de ces facteurs, la génération par exemple, d'autres par contre, peuvent donner lieu à des stratégies à long terme pour développer l'intérêt culturel. Plus spécifiquement, l'école et la famille demeurent les deux réseaux de socialisation les plus significatifs dans le domaine des arts et de la culture. Pour cette raison, ils doivent très clairement figurer parmi les objectifs de la nouvelle politique culturelle et s'appuyer sur des mesures concrètes. Ces mesures devraient être pensées pour une exposition continue, et non ponctuelle, des jeunes à la culture, comme c'est encore trop malheureusement le cas. L'application d'une politique culturelle doit reposer sur une connaissance documentée des réseaux, des équipements culturels, des usages sociaux qui en sont faits, ainsi que de la perception de l'accessibilité et des services qu'ont les citoyens de ces équipements. Elle doit aussi s'appuyer sur une connaissance des habitudes d'accès et de participation, des facteurs qui favorisent ceux-ci, tout comme ce qui les entrave. Force est de constater que ces connaissances manquent cruellement pour orienter la nouvelle politique culturelle. Son application doit toutefois être guidée par des connaissances scientifiques qui pourront éventuellement aménager différemment les objectifs énoncés et les mesures qui en découleront.

Par ailleurs, la civilisation numérique vient changer le paysage de l'accès et de la participation à la vie culturelle, en mettant en cause les ancrages culturels, notamment à l'égard de la culture québécoise et de la langue française comme véhicule de culture. Nous connaissons peu de choses sur l'impact de la civilisation numérique sur les institutions culturelles, sur le français comme langue de culture, sur la transformation des comportements des jeunes ou sur leur formation identitaire. Il s'agit d'adopter une vision élargie de la culture, de mieux documenter les retombées de l'instauration d'une nouvelle politique culturelle, en plus de mener un programme de recherche et de formation qui permettront un meilleur accès et participation citoyenne à la culture.

2.4 Recommandations

Que la future politique culturelle :

- établisse un plan d'action pour la création d'indicateurs du suivi de la politique culturelle et de son évaluation. À cet égard, il serait important de doter l'OCCQ de moyens permettant de développer ces indicateurs et d'entreprendre des études et analyses de suivi de la nouvelle politique culturelle et de son évaluation. Nous recommandons qu'une évaluation périodique soit faite, par exemple aux cinq ans;
- valorise la problématique de l'accès et de la participation citoyenne à la culture et explore dans quelle mesure certaines interventions peuvent être mieux ciblées par les municipalités, notamment en médiation culturelle, par exemple par leurs bibliothèques et médiathèques publiques, en vue de contrer l'exclusion culturelle des citoyens;
- adopte une stratégie à moyen et long termes pour le développement des publics en s'appuyant sur l'école et la famille. Pour y arriver, nous suggérons qu'un programme de recherche soit mis sur pied par le MCCQ, qui incite la communauté universitaire à entreprendre des recherches, notamment des études destinées à mieux connaître les pratiques culturelles et les publics, dans une double dimension sociale et territoriale;
- libéralise l'accès à ses banques de données et incite l'OCCQ, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) à faire de même, tout en respectant les règles d'éthique et de déontologie en recherche qui s'imposent;
- valorise et encourage la formation d'études supérieures en interprétation et médiation culturelle auprès des acteurs de la société, chargés d'intervenir dans le domaine des arts et de la culture.

Partie 3

Le loisir culturel et la réalisation de la mission et de la vision du ministère de la Culture et des Communications du Québec

3.1 Le loisir culturel comme outil de démocratisation et de démocratie de la culture

Dès 1992, le MCCQ reconnaît, dans la première politique culturelle du Québec, « l'importance du loisir et de la pratique culturelle pour la qualité de vie » (MCCQ, 1992, p. 117) des citoyens et le rôle essentiel des familles et des écoles en matière de sensibilisation et d'éveil à la culture, ainsi que celui des municipalités en matière d'animation de la vie culturelle, à l'échelle des collectivités (*Ibid*, p. 116). Le MCCQ s'engage alors à « promouvoir et valoriser la pratique d'activités culturelles par les citoyens » (*Ibid*, p. 117). Cette reconnaissance se traduit aussi concrètement par l'élaboration de plusieurs programmes d'aide financière destinés aux organismes nationaux de la relève amateur et du loisir culturel. Le MCCQ respecte ainsi l'engagement qu'il a pris dans sa *Déclaration de services aux citoyens* (MCCQ, 2014, p. 5), à fournir à la population et « par l'entremise de clients-partenaires », différents services dont celui du loisir culturel grâce à une aide financière.

Au fil du temps, les *Enquêtes sur les pratiques culturelles au Québec* ont démontré la pertinence de l'intervention du MCCQ dans ce secteur, mettant en lumière la contribution du loisir culturel à l'enrichissement de l'univers culturel des citoyens et de son influence positive sur l'accès et la participation culturelle soutenue des individus, qu'elle soit active ou passive (MCCQ, 2015, p. 10). Les organismes nationaux de loisir culturel jouent ainsi un rôle déterminant dans la démocratisation et la démocratie de la culture, tout en contribuant directement à la réalisation de la mission du MCCQ.

3.2 Le loisir culturel comme moyen d'expression de la citoyenneté culturelle

Si la citoyenneté culturelle suppose notamment « une appropriation, par les individus, des moyens adéquats de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles [...]; une perspective allant du bas vers le haut [...]; la construction identitaire personnelle, ainsi qu[e] la rencontre et [des] interactions avec « autre » que soi » (Poirier, 2012, p. 531); si la citoyenneté culturelle « témoigne de l'édification d'un espace collectif, d'une communauté riche de sens et rassembleuse dans la diversité de ses expressions [...]; [e]ncourage l'expression des groupes plus alternatifs ou marginalisés [...]; [c]onçoit la culture comme vecteur de lien social; et [p]rend en considération les impacts élargis (personnels et sociaux) de la culture » (*Idem*), le loisir culturel constitue alors sans aucun doute l'un des vecteurs les plus évidents de cette citoyenneté. D'ailleurs, le MCCQ reconnaît la contribution du loisir culturel à la qualité démocratique des communautés en invitant, dans l'*Agenda 21 de la culture du Québec* (A21C), l'ensemble de la société civile à « [f]avoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens, ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle », à « [v]aloriser la pratique amateur et la médiation culturelle », puis à « [m]iser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne » (MCCQ, 2011, p. 16). L'appropriation des ressources culturelles mises à la disposition des citoyens et la pratique d'un loisir expressif peuvent être qualifiées de « gestes de citoyenneté culturelle qui contribue à la formation du sentiment identitaire et à la cohésion sociale, autrement dit à la formation de l'identité culturelle collective » (MCCQ, 2010, p. 381). Pour que l'art et la culture puissent véritablement « imprégner tous les milieux de vie, tous les

lieux de travail, tous les lieux réservés aux loisirs et à des services » (MCCQ, 1992, p. 104), il est nécessaire que le MCCQ actualise ses stratégies et qu'il renouvèle son engagement envers les citoyens en « visant en priorité les familles, puisque la famille constitue le premier lieu de socialisation et d'éveil à la culture » (*Idem*).

3.3 Le loisir culturel comme contribution de la société civile

L'engagement des citoyens envers le loisir, et le loisir culturel en particulier, s'exprime également par l'implication bénévole de près de 600 000 citoyens (Fortier et coll., 2014) au sein d'associations, formant un vaste réseau, qui encadrent, structurent et rendent les pratiques de loisir culturel accessibles à tous. En assumant ainsi la prise en charge du loisir culturel des communautés, les citoyens et les acteurs de la société civile contribuent au même titre que les organismes nationaux en loisir culturel à l'amélioration de leur milieu de vie, au renforcement de la cohésion sociale, à la vitalité culturelle et économique des collectivités territoriales et ils concrétisent la vision du Ministère qui veut faire de la culture « une composante essentielle du développement de la société québécoise, intégrée aux dimensions sociale, économique, environnementale et territoriale, qui appelle l'engagement des partenaires » (MCCQ, 2013, p. 13). Les citoyens et l'ensemble de la société civile assument ainsi déjà leur responsabilité en matière de loisir culturel. Il s'agit de reconnaître la contribution des citoyens à la réalisation d'une société plus démocratique et responsable de son développement durable et d'encourager les leviers qui permettent l'émergence d'initiatives culturelles citoyennes via le réseau associatif du loisir culturel.

3.4 Recommandations :

Que la future politique culturelle :

- valorise la contribution du loisir culturel au processus de démocratisation et de démocratie de la culture;
- aborde le loisir culturel comme vecteur de démocratisation et de démocratie de la culture et comme moyen d'expression de la citoyenneté culturelle des Québécois;
- reconnaisse l'engagement et la contribution de la société civile au développement durable des collectivités et à la qualité du milieu de vie des citoyens par la prise en charge de son loisir culturel et élabore de nouveaux incitatifs pour favoriser la pratique du loisir culturel par les familles du Québec;
- reconnaisse, intègre et appuie financièrement la contribution des organismes nationaux de loisir culturel dans le système culturel québécois, au même titre que le CALQ, la SODEC et les Ententes de développement culturel avec les municipalités du Québec; que cet appui s'adresse également au Conseil québécois du loisir pour la concertation et les projets collectifs de ces organismes nationaux. À cet égard, les amateurs de loisir culturel, qui en bénéficieront, pourront mieux contribuer au développement des arts et de la culture, au même titre que les artistes et les gestionnaires culturels du Québec.

Partie 4

Culture-éducation : une entente interministérielle à bonifier

L'intégration des arts et de la culture à l'école dans la vie des élèves ne date pas d'hier. Déjà, au cours des années 20', le programme des écoles élémentaires du département d'Instruction publique proposait aux enseignants une classe-promenade au musée, afin d'atteindre ses objectifs pédagogiques (Allard et Boucher, 1991). Aussi, est-il étonnant qu'il aille fallu attendre jusqu'en 1997 pour qu'une entente formelle soit conclue entre les ministères de la Culture et de l'Éducation, en vue de promouvoir le recours aux institutions culturelles de la société, à des fins de formation et d'éducation au Québec? Quoi qu'il en soit, découlant du Protocole d'entente interministériel culture-éducation²⁷, les deux ministères mettaient sur pied, cette année-là, le programme *La culture à l'école*²⁸, avec une enveloppe partagée d'environ 2,7 M\$/an.

4.1 Les orientations gouvernementales

Parallèlement, dans l'Énoncé de politique éducative, *L'école, tout un programme*²⁹, le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ, 1997) identifiait l'importance de « [r]ehausser le niveau culturel des programmes d'études [...] par une approche culturelle pour enseigner les matières plu "naturellement" porteuses de culture, telles que les langues, les arts et l'histoire » (p. 13). Également, le *Programme de formation de l'école québécoise* (*Ibid*, 2001) mettait l'accent sur le rôle de l'enseignant comme « passeur culturel » (Zakhartchouk, 1999). Pour appuyer ce rôle, il élaborait le document *La formation à l'enseignement professionnel. Les orientations. Les compétences professionnelles* (MÉQ, 2001)³⁰, dans lequel le chapitre deux était consacré au rôle du maître cultivé, héritier, critique et interprète (p. 43-45). De plus, le MÉQ mettait à la disposition des enseignants un document de référence, intitulé : *L'intégration de la dimension culturelle à l'école* (*Ibid*, 2003)³¹. À ce bouquet de documents, s'ajoutait la stratégie *L'école, j'y tiens!* (*Ibid*, 2009)³² qui identifiait l'importance d'atteindre la cible de 80 % de diplômés du secondaire chez les moins de 20 ans, en 2020. Pour y arriver, 13 voies de réussite étaient ciblées, dont l'une portait sur la valorisation de l'éducation, notamment par l'offre d'activités parascolaires culturelles.

4.2 La formation et le contexte de travail de l'enseignant

Malgré toute la pertinence de ces programmes, documents de référence et stratégies, y compris la mise sur pied d'un Répertoire de ressources culture-éducation³³, depuis près de deux décennies, la préoccupation de faire vivre des activités culturelles aux élèves, hors et dans les murs de l'école, s'accompagne souvent d'obligations chez les enseignants, à savoir : atteinte des objectifs

²⁷ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1952>

²⁸ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2024>

²⁹ http://srp.csrq.gouv.qc.ca/evaluation/Documents/Lecole_tout_un_programme.pdf

³⁰ <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-formation-a-l-enseignement-les-orientations-les-competences-professionnelles/pubLang/0/>

³¹ <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/lintegration-de-la-dimension-culturelle-a-lecole-document-de-referance-a-lintention-du-pe/pubLang/0/>

³² <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/lecole-jy-tiens-tous-ensemble-pour-la-reussite-scolaire/pubLang/0/>

³³ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3373>

liés à la réussite scolaire, prévention de la violence scolaire, promotion des saines habitudes de vie, promotion de valeurs d'entrepreneuriat, etc.). Pour cette raison, les activités culturelles sont souvent reléguées au second plan et les résultats escomptés n'atteignent pas les objectifs. En ce sens, si la réussite scolaire se situe au cœur du discours public, force est de conclure que le milieu scolaire est encore très (trop) sollicité par une panoplie d'actions à réaliser auprès des élèves, pour qu'il soit en mesure de faire une juste place aux acteurs culturels externes de la société (pourtant prêts à s'investir massivement), en vue de dynamiser l'offre culturelle scolaire. Pour ajouter à cette situation, on constate que les politiques culturelles des commissions scolaires demeurent, encore en 2016, à géométrie variable, à savoir qu'elles n'en détiennent pas toutes; et lorsqu'elles en ont une, celle-ci ne comporte pas toujours de plans d'actions. Cela a aussi pour effet de favoriser le développement d'une relation de type client-fournisseur, qui caractérise généralement le type de liens tissés entre les écoles et le milieu culturel, plutôt qu'un lien de fidélité et un sentiment d'appartenance. Par ailleurs, on note que les enseignants ne sont pas systématiquement formés au rôle de passeur culturel, au cours de leur formation universitaire à l'enseignement. De plus, d'années en années, le nombre d'enseignants en exercice souhaitant réaliser de telles activités est relativement bas, selon le *Rapport d'évaluation du programme* (*Ibid*, 2008, p. 5)³⁴. À ce triste bilan s'ajoute malheureusement, le « boycott » des activités culturelles par les enseignants du primaire et secondaire, à titre de moyen de pression pour forcer le renouvellement de leur convention collective, d'abord en 2005-2006, puis en 2015-2016. Bref, le programme *La culture à l'école* connaît des temps forts, autant que des ratés sur le plan de son application.

4.3 L'offre culturelle, un état des lieux

Pourtant, depuis une dizaine d'années, l'offre culturelle québécoise s'est considérablement accrue en quantité et en qualité, tel qu'en font foi les statistiques colligées par l'OCCQ³⁵. Selon les intervenants et médiateurs culturels en exercice³⁶, il est toutefois bien difficile de « percer le marché scolaire » (coûts élevés de démarchage, perception de portes closes, insuccès d'approches concertées antérieures, etc.). Les organismes culturels se trouvent ainsi en compétition les uns avec les autres pour obtenir les faveurs du milieu scolaire. Ils sentent qu'ils n'y arrivent pas toujours et trouvent le milieu scolaire plutôt fermé. Enfin, ils constatent qu'il y a des écoles et des enseignants présents chaque année, alors que d'autres y vont rarement, voire jamais. En résumé, la situation réelle semble peu reluisante au chapitre de l'accès et de la participation culturelle des élèves du primaire et du secondaire. Plusieurs raisons expliquent cette situation : l'absence de concertation régionale et provinciale, mais surtout présence d'actions locales; absence de formations; absence de traces écrites concernant les retombées des sorties et activités culturelles réalisées par les élèves, car elles relèvent essentiellement du choix personnel de l'enseignant (Matias et Lemerise, 2006). Bref, il est surtout question d'obstacles d'ordre matériel, logistique et financier (principalement en raison des coûts du transport scolaire dans le cas des sorties extérieures à l'école)³⁷.

³⁴ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/evaluation-culture-ecole.pdf>

³⁵ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/>

³⁶ Voir l'article suivant : Paquin, M. (2015). Évaluation de l'appréciation des premiers diplômés du programme court de 2^e cycle en interprétation et médiation culturelles. *Éducation et Francophonie*, 43(1), 116-130. [En ligne] <http://www.acelf.ca/c/revue/sommaire.php?id=44 - .VuzgDRyaLmE>

³⁷ Les enseignants les plus engagés (souvent en arts) se plaignent souvent de manquer de soutien, les autres d'informations; plusieurs critiquent les formalités administratives et les budgets peu élevés pour réaliser ces activités.

Pour pallier à la situation, il s'agit de bonifier l'entente interministérielle culture-éducation. Il s'agit également d'étendre certaines mesures aux niveaux collégial et universitaire, afin de permettre une continuité avec le secondaire.

4.4 Recommandations :

Que la future politique culturelle :

- valorise la relation culture-éducation dans toutes les sphères du système scolaire québécois, du préscolaire à l'universitaire;
- bonifie financièrement le programme *La culture à l'école*;
- reconnaisse et appuie financièrement les organismes culturels qui contribuent à la réalisation des objectifs du programme *La culture à l'école*;
- insère un nouveau cours obligatoire dans la formation universitaire des enseignants sur le « passeur culturel »;
- crée et valorise un nouveau poste au sein des écoles primaires et secondaires : intervenant culture-éducation/médiateur culturel; que ce poste soit reconnu par l'OCCQ, à titre de profession culturelle et, par le fait même, soit documentée;
- incite les collèges et les universités du Québec à adopter des politiques culturelles et des plans d'actions en découlant.

À titre d'exemple, une commission scolaire détenant une politique culturelle peut se voir octroyer au maximum 3 500\$/an, contre 1 500\$/an pour une commission scolaire ne détenant pas une telle politique.

Références

- Allard, M. et Boucher, S. (1991). *Le musée et l'école*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Brown, A. S., & Novak-Leonard, J. L. (2011). *Getting In On the Act. How arts groups are creating opportunities for active participation*. San Francisco, CA : JIF.
- Fortier, J., Leclerc, D. et Thibault, A. (2014). *Faits saillants de l'étude Le bénévolat en loisir et en sport, 10 ans après*. Trois-Rivières : Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Frégault, G. (1976). *Chronique des années perdues*. Montréal : Leméac.
- Garon, R. (1994). *Trente ans de politique culturelle : d'un État gestionnaire à un État planificateur*. Québec : ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Grandmont, G. (2016). *La culture, un capital à faire fructifier. Regards sur l'action publique*. Montréal : Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux/HEC Montréal.
- Matarasso, F. et Landry, C. (1999). *Politique culturelle : vingt et un enjeux stratégiques*. Note politique. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Matias, V. et Lemerise, T. (2006). Le partenariat musée-école aux yeux des enseignants du secondaire : un appui de principe, mais une implication concrète encore hésitante. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 9(1), 57-73.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (1992). *La politique culturelle du Québec. Notre culture, notre avenir*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec/ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (1997). *Protocole d'entente interministériel culture-éducation*. Québec : gouvernement du Québec
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec (en 2004) - 6^e édition*, Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (2011). *Agenda 21 de la culture du Québec*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (2013). *Plan stratégique 2012-2016*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (2014). *Déclaration de services aux citoyens*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (2015). *Évaluation : aide au fonctionnement pour les organismes de formation spécialisée (préparatoire et de loisir) en arts*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (1997). *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative. Prendre le virage du succès*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2001). *Programme de formation de l'école québécoise*. Québec : gouvernement du Québec.

- Ministère de l'Éducation du Québec (2001). *La formation à l'enseignement professionnel. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2003). *L'intégration de la culture à l'école. Document de référence à l'intention du personnel enseignant*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2008). *Rapport d'évaluation du programme La culture à l'école*. Québec : gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2009). *L'école, j'y tiens! - Tous ensemble pour la réussite scolaire*. Stratégie d'action. Québec : gouvernement du Québec.
- Paquin, M. (2015). Évaluation de l'appréciation des premiers diplômés du programme court de 2^e cycle en interprétation et médiation culturelles. *Éducation et Francophonie*, 43(1), 116-130.
- Poirier, C. (2012). *La participation culturelle des jeunes à Montréal : des jeunes culturellement actifs*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, culture et société.
- Pronovost, G. (2015). *Que faisons-nous de notre temps?* Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Relance (2014, décembre). *Résultats de la 20^e enquête auprès des diplômés de baccalauréat (été 2011 à hiver 2013)* (pp. 50-56). Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Saint-Pierre, D. (2003). *La politique culturelle du Québec de 1992 : continuité ou changement? : les acteurs, les coalitions et les enjeux*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Saint-Pierre, D. et Audet, C. (sous la dir. de). (2010). *Tendances et défis des politiques culturelles : cas nationaux en perspective - France – Angleterre – États-Unis – Allemagne – Espagne – Belgique – Suisse - Suède – Québec – Pays de Galles et Écosse – Les organisations internationales*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Zakhartchouk, J.-M. (1999). *L'enseignant, un passeur culturel*. Paris : ESF.